

CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES  
Séance plénière du 21 novembre 2018 – 9 h 30  
« Transitions emploi-retraite et niveau de vie »

<b>Document n° 2</b>
----------------------

<i>Document de travail, n'engage pas le Conseil</i>
---

**La situation des seniors sur le marché du travail :  
éléments de cadrage statistique**

*Secrétariat général du Conseil d'orientation des retraites*



## La situation des seniors sur le marché du travail : éléments de cadrage statistique

Ce document décrit dans un premier temps l'évolution de la situation des seniors âgés de 55 à 69 ans au regard de l'activité, de l'emploi et du chômage. Dans un second temps, il détaille les situations précises par âge fin sur la période récente et les durées passées en activité et en retraite entre 50 et 69 ans.

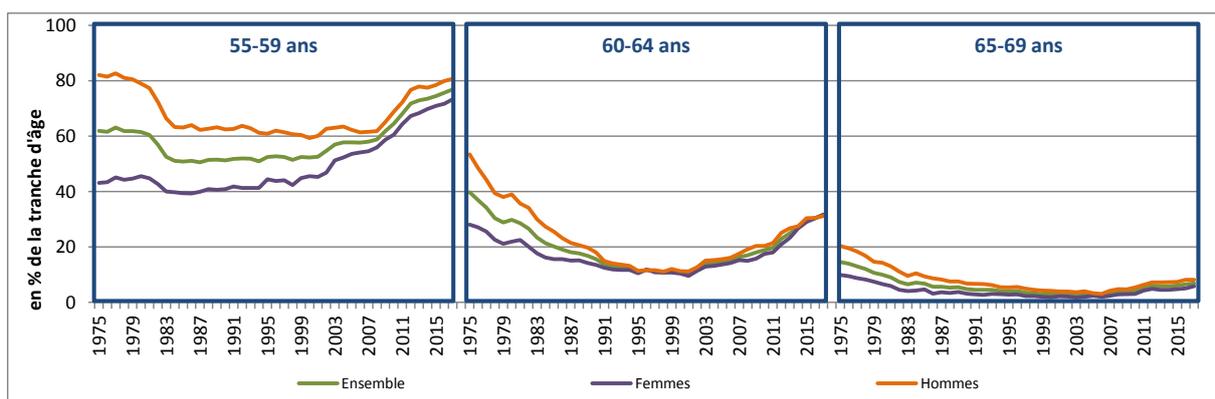
Les chiffres présentés sont en grande partie ceux du chapitre 2 de la partie 1 du rapport de juin 2018. Le calcul des durées moyennes d'activité et d'emploi avant la retraite est, quant à lui, effectué sur le champ des personnes encore en activité après 50 ans (ensemble des personnes dans le rapport annuel). Cette restriction permet d'avoir une vision plus exacte du temps réellement passé en activité avant la retraite pour les personnes qui sont encore sur le marché du travail à 50 ans, c'est-à-dire celles qui ont un emploi ou qui sont susceptibles d'en occuper un.

### 1. Les taux d'activité, d'emploi et de chômage des 55-69 ans

#### a) Les taux d'activité et les taux d'emploi

Après avoir fortement diminué au cours des années 1970 et 1980, principalement du fait d'une baisse rapide pour les hommes, les taux d'activité et d'emploi des 55-64 ans augmentent depuis la fin des années 1990. Entre 2000 et 2017, le taux d'activité a progressé de près de 25 points de pourcentage pour les 55-59 ans, de 20 points pour les 60-64 ans et de 4 points pour les 65-69 ans pour atteindre respectivement 76,9 %, 31,5 % et 6,9 %. Le taux d'emploi des seniors a connu une augmentation globalement comparable à celle du taux d'activité.

**Figure 1 - Taux d'activité des 55-69 ans par tranche d'âge quinquennal**



*Note : activité au sens du BIT, âge atteint à la date de l'enquête.*

*Champ : population des ménages ordinaires, personnes de plus de 15 ans, France hors Mayotte.*

*Sources : INSEE, enquêtes Emploi.*

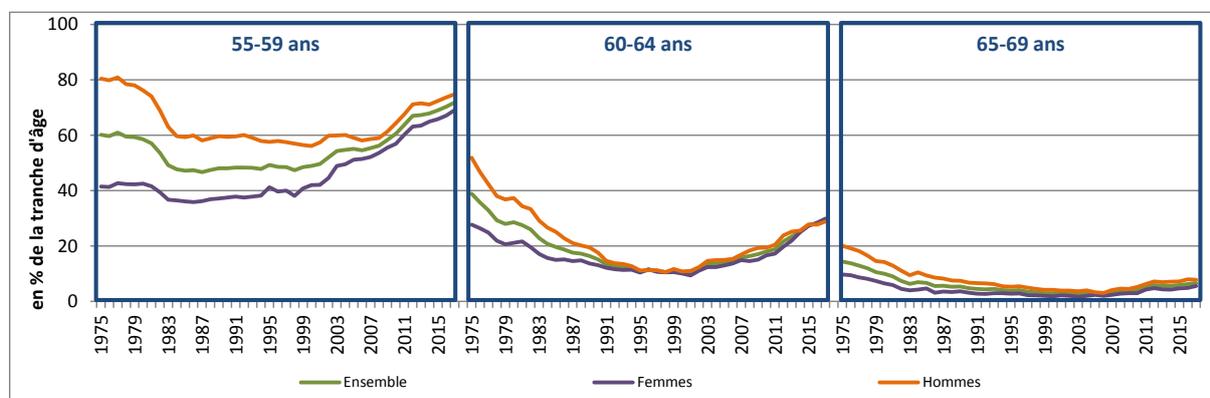
Ces hausses sont à rapprocher des politiques publiques d'emploi en faveur des seniors, des réformes des retraites, et du recul des âges d'entrée dans la vie active jusqu'aux générations nées dans les années 1970. En revanche, l'activité et l'emploi des seniors semblent moins

sensibles à la conjoncture économique que l'emploi des actifs plus jeunes<sup>1</sup>. Le taux d'emploi des 55-69 ans a ainsi continué d'augmenter depuis la crise de 2008, alors que le taux d'emploi des 25-49 ans a diminué de 2009 à 2015.

**Entre 55 et 59 ans**, ces évolutions ont été différentes pour les femmes et pour les hommes jusqu'à la fin des années 1990. Le taux d'activité des femmes de ces âges a été relativement stable, sous l'effet de leur arrivée progressive sur le marché du travail. À l'inverse, le taux d'activité des hommes de 55-59 ans a été orienté à la baisse, du fait de la mise en place de dispositifs de cessation anticipée d'activité au cours des années 1970 qui les a plus concernés que les femmes. Depuis 2010, les taux d'activité et d'emploi des hommes et des femmes de cette tranche d'âge évoluent de concert.

Au-delà de 60 ans, le taux d'activité au-delà de 60 ans des femmes est depuis le milieu des années 1990 quasiment égal à celui des hommes.

**Figure 2 - Taux d'emploi des 55-69 ans par tranche d'âge quinquennal**



Note : emploi au sens du BIT, âge atteint à la date de l'enquête.

Champ : population des ménages ordinaires, personnes de plus de 15 ans, France hors Mayotte.

Sources : INSEE, enquêtes Emploi.

En détaillant les évolutions par âge depuis 2000, la croissance des taux d'activité et d'emploi des 55-59 ans est marquée par une double accélération, d'abord entre 2000 et 2004, puis depuis 2008.

La hausse entre 2000 et 2004 est liée avant tout à un effet de structure démographique, avec l'arrivée des premières générations nombreuses du *baby-boom* dans la tranche d'âge des 55-59 ans. L'accroissement de la part des seniors les « plus jeunes », qui sont plus actifs que leurs aînés à chaque tranche d'âge (voir la figure 3), a ainsi mécaniquement augmenté les taux d'activité et d'emploi entre 55 et 59 ans.

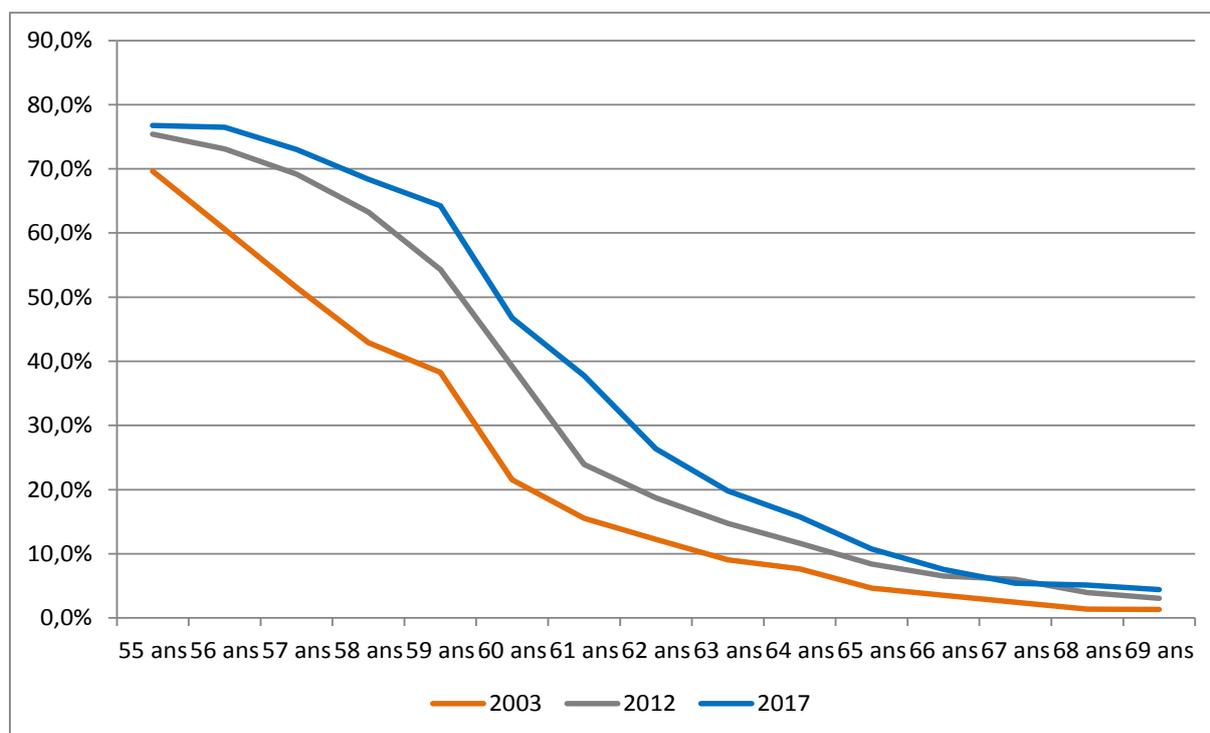
Les évolutions des taux d'activité et d'emploi à compter de 2008 traduisent, quant à elles, l'impact des réformes des retraites et des modifications des dispositifs de cessation anticipée d'activité, comme la suppression progressive de la dispense de recherche d'emploi (DRE) entre 2009 et 2012, la mise en extinction de divers dispositifs de préretraites publiques au cours des années 2000 ou le report à 70 ans de l'âge de mise à la retraite d'office. Le développement des retraites anticipées pour carrière longue puis la restriction de leurs conditions d'accès entre 2009 et 2012 et, en sens contraire, l'assouplissement des conditions

<sup>1</sup> Voir à ce sujet, la fiche éclairage « retraite » du rapport CCSS de septembre 2011.

d'accès à ce dispositif inscrit dans le décret du 2 juillet 2012, n'ont pas freiné ce mouvement.

À partir de 2012, l'augmentation des taux d'activité et d'emploi résulterait en grande partie des conséquences de la réforme de 2010<sup>2</sup> qui, en repoussant les bornes d'âge, inciterait les salariés et leurs employeurs à un maintien prolongé des seniors dans leur emploi (« effet horizon »<sup>3</sup>).

**Figure 3 - Taux d'emploi entre 55 et 69 ans par âge fin en 2003, 2012 et 2017**



Note : emploi au sens du BIT, âge atteint à la date de l'enquête.

Champ : population des ménages ordinaires, personnes de plus de 15 ans, France métropolitaine pour 2003 et 2012, France hors Mayotte pour 2017.

Sources : INSEE, enquêtes Emploi.

**Entre les 60-64 ans**, le taux d'emploi a augmenté de près de 19 points entre 2000 et 2017, dont près de 11 points entre 2011 et 2017 du fait de la forte augmentation de l'activité entre 60 et 62 ans. Pour cette tranche d'âge, il s'agit d'un net retournement de tendance, pour les femmes comme pour les hommes. Les personnes âgées de 60 à 64 ans sont en effet particulièrement touchées par l'ensemble des réformes des retraites qui augmente l'âge effectif de départ à la retraite. Ce dernier s'établissait ainsi à 61 ans et 10 mois en 2016, soit une augmentation d'un peu plus d'un an depuis 2003<sup>4</sup>.

**Entre 65 et 69 ans**, le taux d'emploi demeure toujours faible, aux alentours de 7 % (près de 6 % pour les femmes et un peu plus de 8 % pour les hommes), malgré une remontée notable depuis 2014.

<sup>2</sup> Recul de l'âge minimum légal de départ à la retraite à partir de 2011, de 60 à 62 ans cadencé par palier de 4 puis 5 mois.

<sup>3</sup> Voir Aubert P., 2011.

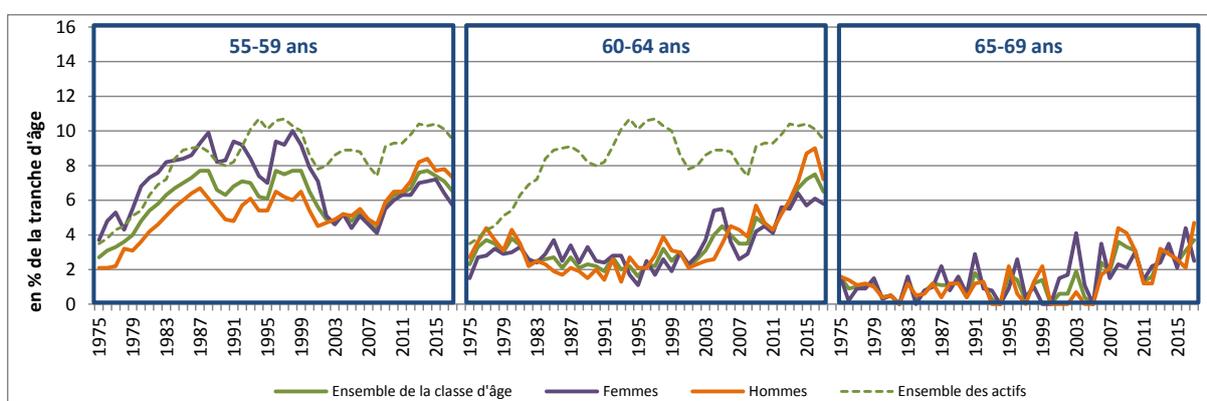
<sup>4</sup> Il s'agit ici de l'âge conjoncturel de départ à la retraite. Pour plus de détails, voir le [rapport annuel du COR de juin 2018](#).

## b) Le taux et la part de chômage

Le taux de chômage d'une classe d'âge rapporte le nombre de chômeurs de cette classe d'âge au nombre de personnes actives de ces âges tandis que la part du chômage le rapporte au nombre de personnes totales. Si la part de personnes actives dans l'ensemble des personnes (c'est-à-dire le taux d'activité) est faible, un taux de chômage élevé peut s'accompagner d'une part du chômage faible.

Depuis le début des années quatre-vingt, le taux de chômage des seniors est inférieur de 2 à 6 points à celui de l'ensemble des actifs âgés de 15 à 64 ans. Les seniors les moins employables ont en effet pu être « écartés » du marché du travail par des politiques de retrait précoce du marché du travail.

**Figure 4 - Taux de chômage des 55-69 ans par tranche d'âge quinquennal**



Note : chômage au sens du BIT, âge atteint à la date de l'enquête.

Champ : population des ménages ordinaires, personnes de plus de 15 ans, France hors Mayotte.

Sources : INSEE, enquêtes Emploi.

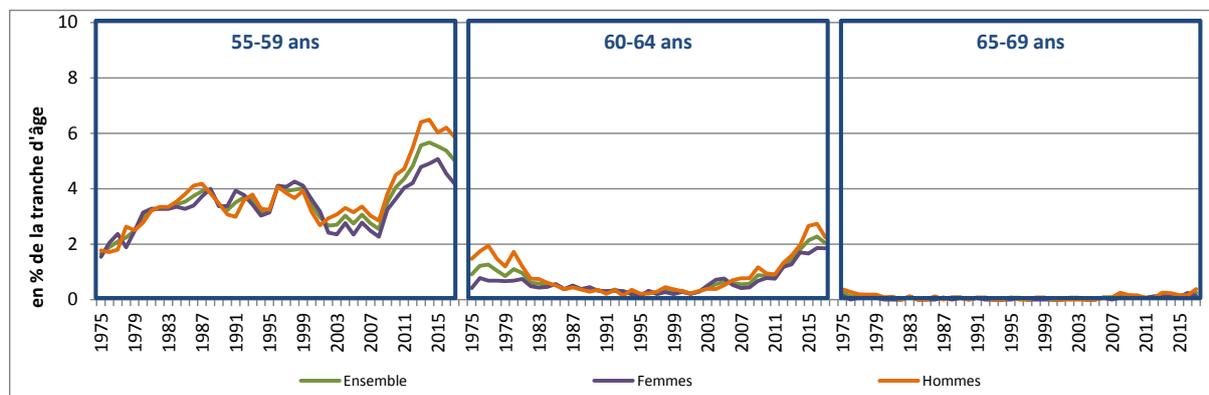
Entre 2008 et 2015, la hausse du taux de chômage a été de 3,1 points de pourcentage pour les 55-59 ans et de 3,7 points pour les 60-64 ans (quasi stable pour les 65-69 ans), soit légèrement plus que pour l'ensemble des actifs âgés de 15 à 64 ans, avant de redescendre depuis. Le taux de chômage des seniors avait tendance à réagir moins fortement aux fluctuations conjoncturelles que le taux de chômage général auparavant. Le nombre de chômeurs de 55 ans ou plus a augmenté nettement plus rapidement que celui des chômeurs de 15-54 ans (+147,3 % contre 37,2 %). En effet, le nombre de seniors s'est sensiblement accru sur la période et leur participation au marché du travail a également été en forte hausse. Les hommes de ces âges ont été plus touchés que les femmes par le chômage car ils sont plus présents dans les secteurs affectés par la crise, en particulier l'industrie et la construction. Les rapports entre femmes et hommes se sont ainsi inversés : en 2003, les femmes avaient les taux de chômage les plus élevés, alors que ce sont les hommes qui ont le taux de chômage le plus élevé en 2017 (5,7 % contre 7,3 % pour les 55-59 ans, 5,8 % contre 7,2 % pour les 60-64 ans et 2,5 % contre 4,7 % pour les 65-69 ans).

En outre, même si le taux de chômage des 55-64 ans est plus faible que celui de l'ensemble des actifs, les seniors restent plus durablement au chômage : en 2015<sup>5</sup>, 63,5 % des chômeurs âgés de 55 à 64 ans l'étaient depuis au moins un an, contre 43,9 % pour l'ensemble des chômeurs (15-64 ans).

<sup>5</sup> Derniers chiffres disponibles.

Compte tenu de la baisse de leur taux d'activité, la part des seniors au chômage est restée relativement faible jusqu'en 2008 (aux alentours de 4 % pour les 55-59 ans et quasi nulle ensuite) avant de remonter depuis du fait et de l'augmentation du taux de chômage et de celle du taux d'activité dans ces tranches d'âge.

**Figure 5 - Part du chômage des 55-69 ans par tranche d'âge quinquennal**



*Note : chômage au sens du BIT, âge atteint à la date de l'enquête.*

*Champ : population des ménages ordinaires, personnes de plus de 15 ans, France hors Mayotte.*

*Sources : INSEE, enquêtes Emploi.*

### c) La mobilité des seniors

L'augmentation du taux d'emploi des seniors observée depuis les années 2000 est essentiellement liée à la baisse des taux de sortie de l'emploi des seniors<sup>6</sup>, en particulier à l'âge de 60 ans, alors que les embauches de seniors, qui se réalisent de plus en plus souvent en CDD, ont peu progressé relativement à celles des autres classes<sup>7</sup>. Dit autrement, la hausse des taux d'emploi des seniors provient plus d'un maintien dans l'emploi des seniors déjà en place que d'un retour en emploi de ceux qui n'en avaient pas.

La baisse des taux de sortie des seniors provient en grande partie de la baisse des départs définitifs de l'emploi avant 60 ans pour retraite ou préretraite, même si ce recul est partiellement compensé par le recours à d'autres motifs de rupture de la relation d'emploi (fin de CDD, licenciements et ruptures conventionnelles), ce qui explique en partie la hausse du chômage dans cette tranche d'âge.

En revanche, la part des départs définitifs de l'emploi pour départ à la retraite après 62 ans augmente significativement, ce qui traduit le décalage du calendrier des cessations définitives d'activité dû aux réformes des retraites.

<sup>6</sup> Données issues des mouvements de main-d'œuvre dans les entreprises de 10 salariés ou plus du secteur concurrentiel entre 2001 et 2014. Voir à ce sujet P. Marioni, 2018.

<sup>7</sup> Les seniors sont plus fréquemment recrutés en CDD que leurs cadets (88 % des embauches des 55-59 ans et 90 % des 60-64 ans, contre 83 % pour les 40-44 ans par exemple).

## 2. Les transitions entre emploi et retraite

### a) Situation au regard du marché du travail et de la retraite entre 55 et 69 ans

S'il est possible de constater une progression de l'emploi des seniors ces dernières années, la question des transitions vers la retraite reste posée, une proportion sensible des assurés passant par des périodes de chômage ou d'inactivité entre leur sortie définitive du marché du travail et leur départ à la retraite (c'est-à-dire à la date de liquidation de leurs droits).

En moyenne sur les années 2015 à 2017, à l'âge de 60 ans, près de 29 % des personnes ne sont ainsi ni en emploi ni retraitées<sup>8</sup> : 7,1 % sont au chômage au sens du BIT ou dans le halo du chômage au sens de l'INSEE<sup>9</sup>, près de 12 % sont inactives et passées en inactivité après leurs 50 ans et, 10,1 % sont inactives mais sorties du marché du travail avant 50 ans ou n'ayant jamais travaillé<sup>10</sup>. Le reste des personnes, est soit en emploi (42,2 %), soit à la retraite (26,6 %), soit encore en cumul emploi-retraite (2,3 %).

En regardant la répartition des différents statuts par âge fin, la proportion d'inactifs au sens du BIT passés en inactivité avant 50 ans ou n'ayant jamais travaillé demeure stable jusqu'à 60 ans, âge à partir duquel une partie de ces assurés liquident leurs droits<sup>11</sup>.

La proportion de chômeurs au sens du BIT ou dans le halo du chômage au sens de l'INSEE, reste aussi relativement stable entre 55 et 59 ans avant de diminuer.

L'évolution notable est la hausse entre 55 et 60 ans du taux de personnes en inactivité et sorties du marché du travail après 50 ans, qui passe de 3,8 % à 11,7 %, avant de baisser fortement à partir de 61 ans. Cette population peut recouvrir des personnes ne recherchant plus activement un emploi, voire des personnes qui ont décidé de sortir du marché du travail et disposent d'autres ressources (épargne personnelle, revenus du conjoint, etc.). La diminution entre 60 et 62 ans pourrait alors s'expliquer par le fait que certaines de ces personnes sont incitées à liquider leur pension dès l'obtention du taux plein.

Entre 59 et 62 ans, la proportion de personnes à la retraite ou en préretraite dans l'ensemble des personnes augmente significativement entre chaque âge, passant de 9,4 % à 62,8 % (hors personnes cumulant emploi et retraite), tandis que celles occupant un emploi baisse continûment (de 60,8 % à 20 %), toujours hors cumul emploi-retraite.

Parmi les personnes occupant un emploi, le temps partiel augmente avec l'avancée en âge jusqu'à 65 ans ; il avoisine 25 % à ces âges. Cette hausse s'observe pour les deux sexes, indépendamment du fait que les femmes travaillent nettement plus à temps partiel. Les personnes à temps partiel avancent souvent des raisons de santé, qui semblent corrélées à la catégorie socioprofessionnelle plus qu'à l'âge<sup>12</sup>.

La part des personnes en situation de cumul emploi-retraite est de 1,4 % à 55 ans et augmente

---

<sup>8</sup> Cet âge est celui où la proportion de personnes qui ne sont ni en emploi ni retraitées est la plus grande.

<sup>9</sup> Personnes souhaitant travailler mais qui ne sont pas disponibles rapidement pour travailler (deux semaines) ou ne recherchent pas activement un emploi, et auraient été considérées comme inactives au sens du BIT.

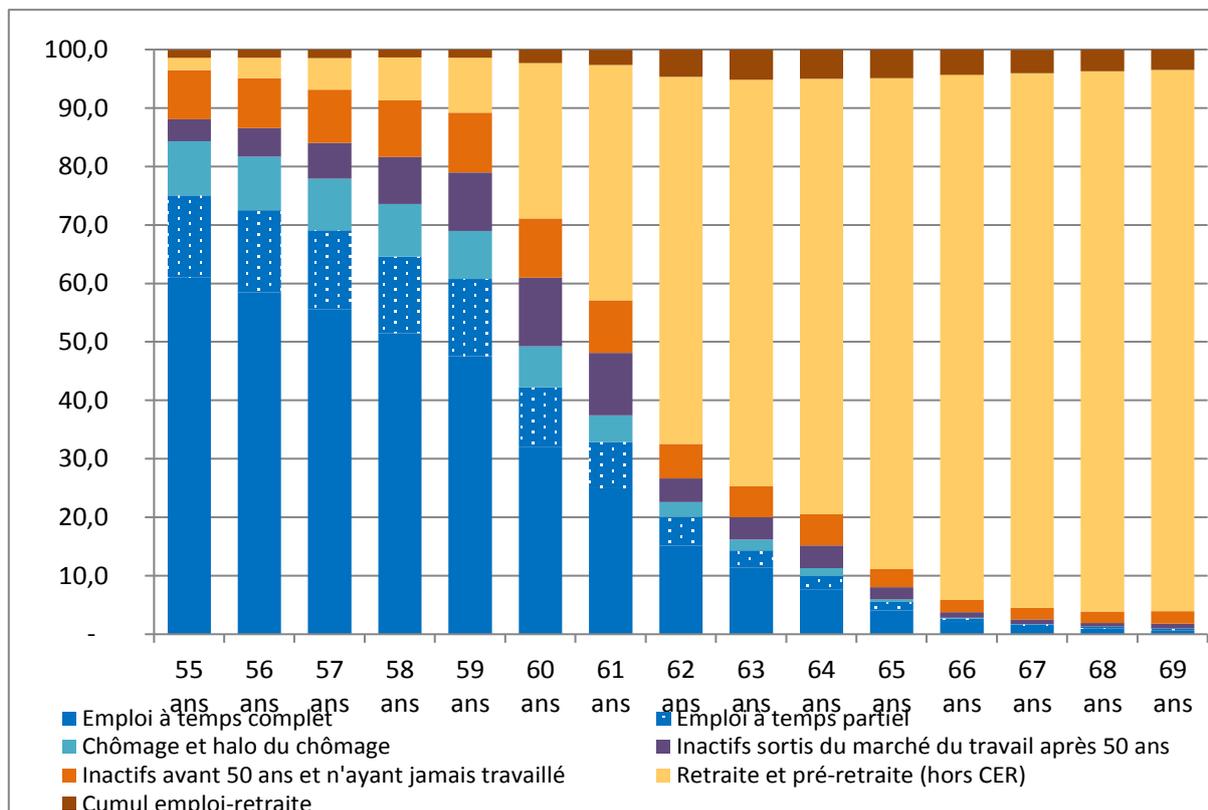
<sup>10</sup> Voir le [document](#) n° 5 de la séance du COR du 30 mars 2016.

<sup>11</sup> Pour les assurés en invalidité, par exemple, la pension de retraite pour inaptitude se substitue à la pension d'invalidité dès l'âge d'ouverture des droits.

<sup>12</sup> Voir Létroublon C., 2017.

sensiblement entre 60 et 66 ans pour s'établir aux environs de 5 % de l'ensemble des personnes (soit 6 % à 7 % des retraités de ces âges) avant de redescendre pour les personnes plus âgées. Le travail à temps partiel, les emplois non-salariés et les contrats temporaires sont plus fréquents pour ces personnes en emploi retraitées que pour les personnes en emploi non-retraitées<sup>13</sup>.

**Figure 6 - Situation au regard de l'emploi et de la retraite par âge détaillé de 55 à 69 ans (moyenne 2015-2017)**



*Lecture : parmi les personnes résidant en France en 2015-2017 et âgées de 60 ans, 32 % étaient en emploi à temps complet, 10,2 % en emploi à temps partiel et 10,1 % étaient inactives au sens du BIT, sorties du marché du travail avant 50 ans ou n'ayant jamais travaillé.*

*Note : le « halo autour du chômage » désigne, selon l'INSEE, les personnes inactives mais proches du marché du travail (personnes déclarant souhaiter travailler, mais qui ne sont pas classées au chômage au sens du BIT, soit parce qu'elles ne sont pas disponibles dans les deux semaines pour travailler, soit parce qu'elles n'ont pas effectué de démarche active de recherche d'emploi dans le mois précédent).*

*Champ : France entière (hors Mayotte), personnes de 15 ans et plus vivant en ménage ordinaire ; moyenne 2015-2017.*

*Source : INSEE, Enquête Emploi ; calculs DARES.*

#### *b) Les durées en activité et en emploi entre 50 et 69 ans*

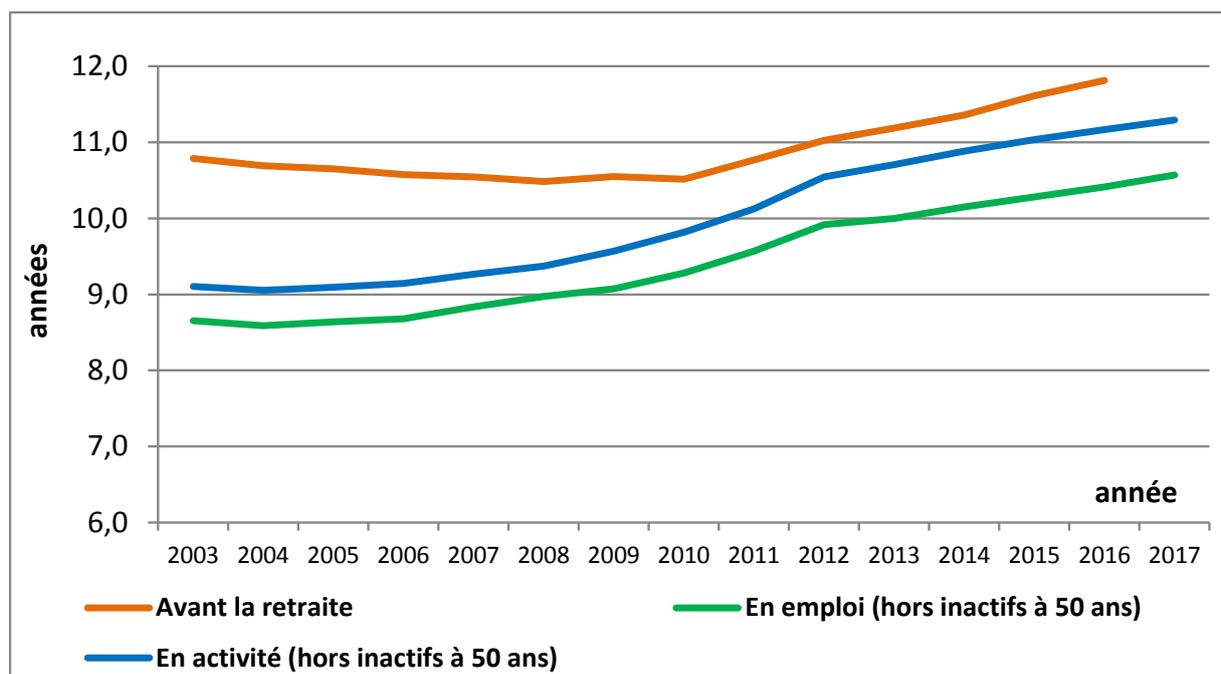
Dans les conditions d'activité, d'emploi et de retraite prévalant en 2017, une personne restait en moyenne, en activité un peu plus de 11 ans entre 50 et 69 ans, dont 0,7 année de chômage au sens du BIT. Le calcul des durées moyennes en activité et en emploi entre 50 et 69 ans est effectué par analogie avec le calcul des espérances de vie en démographie. La durée moyenne en activité (en emploi) correspond à la notion d'espérance apparente en activité (en emploi),

<sup>13</sup> Voir Minni C., 2016.

telle que définie par l'INSEE. Il s'agit de la somme des taux d'activité (d'emploi) corrigés par âge fin entre 50 et 69 ans, c'est-à-dire des taux d'activité calculés sur le champ des personnes encore en activité après 50 ans.

Entre 2003 et 2017, le temps passé après 50 ans en dehors de l'emploi et de la retraite s'est réduit. Depuis 2010, le temps passé avant la retraite augmente et le temps passé en activité évolue parallèlement (+2,2 ans). Le temps passé en emploi augmente aussi mais dans de moindres proportions (+1,9 an), car le temps passé au chômage progresse également.

**Figure 6 – Durées moyennes en activité et en emploi entre 50 et 69 ans**



*Lecture : en 2016, hors personnes inactives avant 50 ans ou n'ayant jamais travaillé, 10,4 années sont passées en emploi en moyenne entre 50 et 69 ans (cumul emploi-retraite compris), 11,2 années en activité au sens du BIT (c'est-à-dire en emploi ou au chômage au sens du BIT), et 11,8 années avant de liquider ses droits à la retraite.*

*Note : les durées en activité et en emploi correspondent à la notion d'espérance apparente d'activité et d'emploi, telle que définie par l'INSEE. La durée avant la retraite est calculée à partir de l'âge conjoncturel de départ à la retraite (voir sous-partie 2.1 du rapport annuel du COR de juin 2018).*

*Champ : résidents en France métropolitaine, données en moyenne annuelle (pour la durée moyenne en emploi et en activité) ; résidents en France (pour la durée moyenne avant la retraite).*

*Sources : INSEE, enquête Emploi ; DREES, EACR, EIR et modèle ANCETRE ; calculs SG-COR.*

Une autre façon de mesurer les transitions entre emploi et retraite est de regarder la part des personnes ayant validé au moins un trimestre au titre de l'emploi l'année précédant ou l'année même de la liquidation de leurs droits. Sur le champ des assurés à la CNAV, cette part a fortement progressé entre 2007 et 2016, passant de 48,9 % à 59,9 %<sup>14</sup>.

<sup>14</sup> Voir le PQE Retraites de 2019.

## **Bibliographie**

Aubert P., *L'effet horizon : de quoi parle-t-on ?*, note technique Drees pour la séance du COR du 4 mai 2011

Beck S., Brendler J., Salmon G. et Vidalenc J., *Quitter le chômage, Un retour à l'emploi plus difficile pour les seniors*, Insee Première, n° 1661, Juillet 2017

Beck S. et Vidalenc J., *L'emploi des seniors en hausse entre 2007 et 2017 : plus de temps partiel et d'emplois à durée limitée*, Insee Focus n° 119, 12/07/2018

COR, *Évolutions et perspectives des retraites en France*, Rapport annuel, juin 2018

DARES, *La situation des seniors sur le marché du travail*, document n° 2 de la séance du COR du 19 octobre 2016

DSS, *Fiche éclairage « retraite »*, Rapport de la commission des Comptes de Sécurité sociale, septembre 2011

DSS, *Annexe 1 « Programmes de qualité et d'efficience » Retraites*, Projet de loi de financement de la Sécurité sociale 2019

Létroublon C., *Les seniors au travail - La durée du travail est-elle plus faible à l'approche de la retraite ?*, Dares Analyses, août 2017, n° 050

Marioni P., *Les mouvements de main-d'œuvre des seniors entre 2001 et 2014 : des sorties moins nombreuses et plus tardives, des embauches encore plus rares*, Dares, document d'études, n° 223, juillet 2018

Minni C., *Emploi et chômage des seniors en 2015 – Hausse du taux d'emploi et baisse du taux de chômage*, Dares Résultats, décembre 2016, n° 073

Prouet E. et Rousselon J., *Les seniors, l'emploi et la retraite*, Rapport France Stratégie, octobre 2018